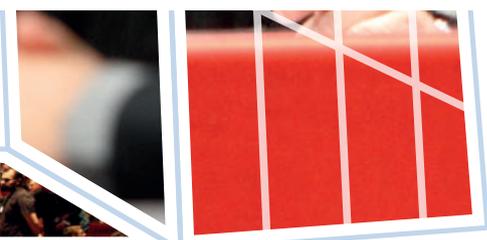


2010 Rentrée
de la Conférence
du Barreau
des Hauts-de-Seine





**Ordre
des Avocats**
Hauts-de-Seine

ASSOCIATION DES
SECRETAIRES ET
ANCIENS SECRETAIRES
DE LA CONFERENCE
DU BARREAU DES
HAUTS-DE-SEINE

L'Histoire de la Conférence du Barreau des Hauts-de-Seine	5
Liste des Bâtonniers du Barreau des Hauts-de-Seine	8
Liste des (Anciens) Secrétaires de la Conférence du Barreau des Hauts-de-Seine	9
Liste des Invités (Accusés) par la Conférence et le Barreau des Hauts-de-Seine	10
Discours du Bâtonnier Philippe-Henri DUTHEIL	12
Réquisitoire de Maître Anne-Cécile MARTINEAUT	22
Plaidoirie de Maître Rodolphe GOIX	30
Droit de réponse de l'accusé Jean BENGUIGUI	36

L'HISTOIRE DE LA CONFÉRENCE DU BARREAU DES HAUTS-DE-SEINE

Créée au XVII^{ème} siècle, la Conférence du Stage était à l'origine réservée « *aux anciens* ».

En 1710 est née une Conférence « des jeunes » ayant pour objet l'interprétation du Droit.

La Révolution la fit disparaître.

En 1810, la Conférence est réapparue avec pour mission de pourvoir à la défense des indigents. Les pauvres soumettaient leur cas au Bâtonnier qui, après débat, accordait ou refusait l'aide d'un avocat. De là est née la tradition de la Conférence d'adopter l'affirmative ou la négative, ce qui concernait à l'époque l'admission ou le refus d'un indigent au bénéfice du secours du Barreau.

A partir de 1830, la Conférence a également eu pour vocation d'exercer les jeunes avocats à l'art de la parole et à la discussion des questions de droit.

Le décret du 22 mars 1852 a consacré l'existence de la Conférence mais a confié au Conseil de l'Ordre le droit exclusif de désigner les Secrétaires jusque-là élus par les avocats qui assistaient aux travaux de la Conférence.

Le décret du 9 juin 1972 a confirmé ces dispositions en précisant que les Secrétaires seraient désignés au terme d'un concours dont l'organisation pratique était laissée à chaque Barreau selon ses usages et traditions.

En ce qui concerne notre Barreau, la loi du 10 juillet 1964 a signé la disparition du département de la Seine et la création des départements du Val-de-Marne, de la Seine-Saint-Denis et... des Hauts-de-Seine.

Dans chacun de ces nouveaux départements a été créé un Tribunal de Grande instance et, par voie de conséquence, un Barreau.

Le 19 septembre 1972, le Barreau des Hauts-de-Seine s'est ainsi déclaré constitué par la réunion de sept avocats. Il en compte aujourd'hui plus de 2.400.

En 1985, Monsieur Patrick QUIBEL, alors Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Barreau des Hauts-de-Seine, constatant que son Barreau était jeune et dynamique, a décidé de distinguer chaque année ses membres les plus éloquents.

Il a alors, avec la collaboration du Conseil de l'Ordre, créé la Conférence du Barreau des Hauts-de-Seine dont il a exprimé les ambitions en ces termes :

- « perpétuer la tradition d'éloquence au sein du Barreau ;
- assurer au Barreau des Hauts-de-Seine, chaque année, une manifestation de prestige ;
- donner à l'Ordre des Avocats, à l'occasion d'une rentrée solennelle, une tribune pour exposer ses problèmes et ses ambitions ;
- intéresser au Barreau des Hauts-de-Seine et à ses avocats d'autres interlocuteurs que le monde judiciaire et politique local ;
- donner à l'extérieur du monde judiciaire l'image d'un Barreau qui, sans favoriser l'élitisme, se préoccupe de l'image de marque de ses avocats ;
- créer un pôle supplémentaire d'attraction vis-à-vis de l'Université ».

Les Secrétaires sont ainsi désignés pour une année, par leurs quatre derniers prédécesseurs et le Bâtonnier en exercice, dans le cadre d'un concours où les candidats doivent rivaliser d'éloquence sur des sujets qui ne sont bien souvent que des prétextes permettant de discourir.

L'élection s'adresse aux membres du Barreau ayant au plus sept années d'exercice professionnel au 1^{er} janvier de l'année concernée. Toutefois, si la durée d'exercice professionnel est inférieure à deux années, cette participation devient obligatoire.

Les deux lauréats ont ainsi la délicate mission de représenter leurs jeunes confrères du Barreau lors de diverses manifestations auxquelles ce dernier participe mais surtout d'organiser la Rentrée pour l'année à venir.

Depuis 1986, la Rentrée de la Conférence est ainsi devenue l'évènement annuel majeur du Barreau, qu'il organise avec le concours de la Conférence du Barreau des Hauts-de-Seine.

Au cours de celle-ci, et après le discours du Bâtonnier, est mis en scène dans une ambiance conviviale le procès fictif d'une célébrité issue du monde littéraire, politique, artistique, journalistique voire même religieux ou judiciaire.

Les deux Secrétaires de la Conférence se font alors pour l'occasion respectivement accusateur et défenseur de cette célébrité. L'expérience montre que bien souvent, le réquisitoire se veut plein de complaisance quand la défense n'hésite pas à piquer son client.

L'accusé d'un soir se voit bien entendu donner la parole en dernier.

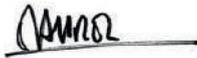
Le Barreau des Hauts-de-Seine et la Conférence du Barreau des Hauts-de-Seine, par la présente collection d'ouvrages, entend conserver le souvenir de ces procès fictifs, des discours de Bâtonnier qui les ont précédés et des moments festifs qui les ont suivis.

Comme vous pourrez le lire, la Conférence depuis sa création ne cesse d'affirmer son identité par le prestige de ses invités et le talent de ses orateurs.

Nous vous souhaitons une excellente et joyeuse lecture !

Nanterre, le 18 novembre 2022.

Vincent MAUREL
Ancien Bâtonnier
du Barreau des Hauts-de-Seine



Antoine CHRISTIN
Président de la Conférence
du Barreau des Hauts-de-Seine



Michel GUICHARD
Bâtonnier
du Barreau des Hauts-de-Seine



LISTE DES BÂTONNIERS DU BARREAU DES HAUTS-DE-SEINE

Michel GUICHARD **2021-2022**
Vincent MAUREL **2019-2020**
Pierre-Ann LAUGERY **2017-2018**
Jacques TAQUET **2015-2016**
Olivier BENOIT **2013-2014**
Catherine SCHEFFLER **2011-2012**
Philippe-Henri DUTHEIL **2009-2010**
Pierre BERGER **2007-2008**
Claude DUVERNOY **2005-2006**
André GOURMELEN **2003-2004**
François-Xavier MATTEOLI **2001-2002**
Alain BOULARD **1999-2000**
Jean ACQUAVIVA **1997-1998**
Pascal MAYEUR **1995-1996**
Bruno BERGER-PERRIN **1993-1994**
Christophe RICOUR **1991-1992**
Jean-Luc RIVOIRE **1989-1990**
Alain NICOLAS **1987-1988**
Patrick QUIBEL **1985-1986**
Robert GARDES **1983-1984**
Alain FRICAUDET **1981-1982**
Bernadette PISTRE **1979-1980**
Guy DESCLOZEAUX **1977-1978**
Jacqueline PECQUET **1975-1976**
Dominique BLAVIER **1973-1974**
Création du Barreau : Dominique BLAVIER : **1^{er} Bâtonnier élu 1972**

LISTE DES (ANCIENS) SECRÉTAIRES DE LA CONFÉRENCE DU BARREAU DES HAUTS-DE-SEINE

(Accusateur en premier ; Défenseur en second)

2020-2021 :

Amaury LE BOURDON
Jean-Baptiste de VARAX

2019 :

Florian BARON
Olivier DEWAS

2018 :

Marie PHELIPPEAU
Gauthier POULIN

2017 :

Ronan LAJOUX
Rafaële RAYMOND

2016 :

Dov MILSZTAJN
Nicolas ETCHEPARRE

2015 :

Antoine CHRISTIN
Céline MARTIN

2014 :

Antoine LANDON
Grégory DORANGES

2013 :

Laetitia LEROY
Maxime GALINANT

2012 :

Ariane ORY-SAAL
Benjamin DESMURS

2011 :

Alexandre BORDENAVE
Stéphanie GUINET

2010 :

Anne-Cécile MARTINEAU
Rodolphe GOIX

2009 :

Grégory DUMONT
Émilie GANEM

2008 :

Julien GAUTIER
Jean-Christophe GUERDER

2007 :

Edwin DEBERDT
Gaëlle NAMAND

2006 :

Laure OUDET-THEBAUT
Maxime CESSIEUX

2005 :

Alexandre DELHAYE
Alexandre PARASTATIDIS

2004 :

Stéphanie GRANCHON
Fanny MITRE

2003 :

Hugues de PONCINS
Pauline BOURNOVILLE

2002 :

Grégoire NOËL
Dimitri LEBOFF

2001 :

David CHATILLON
Marie-Astrid BRUNET D'ÉVRY

2000 :

Colin BERNIER
Vincent MAUREL

1999 :

Jean-Philippe BIDEGAINBERRY
Isabelle CLANET DIT LAMANIT

1998 :

Claire JAGER
Pierre-Emmanuel JEAN

1997 :

Pierre DEGOUL
Thibault DELORME

1996 :

Valérie DESFORGES
Marie-Cécile BIZARD

1995 :

Cécile TURON
Maya ASSI

1994 :

Cécile PUIBERNEAU
Stéphanie LAMY-BIEUVILLE

1993 :

Xavier KREMER
Hélène GERSON-MAIROT

1991 :

Jean-Philippe MARIANI
Laurence JARRET

1990 :

Françoise SALLIS-NEDELLEC
Ahcène TALEB

1988 :

Loeiz LEMOINE
Hubert de FRÉMONT

1987 :

Jacqueline ROUX
Pierre-Ann LAUGERY
Gilles DUFLOS

LISTE DES INVITÉS (ACCUSÉS) PAR LA CONFÉRENCE ET LE BARREAU DES HAUTS-DE-SEINE

2020-2021 : Madame Fanny ARDANT
2019 : Monsieur le Député Jean LASSALLE
2018 : Maître Henri LECLERC
2017 : Monsieur Jean-Michel APHATIE
2016 : Madame Marianne JAMES
2015 : Monsieur Bruno GACCIO
2014 : Monsieur Patrice LECONTE
2013 : Madame Audrey PULVAR
2012 : Monsieur Didier PORTE
2011 : Monsieur Christophe BARBIER
2010 : Monsieur Jean BENGUIGUI
2009 : Monsieur Jacques TOUBON
2008 : Monsieur Nelson MONFORT
2007 : Monsieur Alain DUHAMEL
2006 : Monsieur Richard DESCOINGS
2005 : Madame Isabelle ALONSO
2004 : Monsieur Patrick POIVRE d'ARVOR
2003 : Monsieur Robert HOSSEIN
2002 : Maître Jacques VERGÈS
2001 : Monseigneur Jean-Marie LUSTIGER
2000 : Monsieur Stéphane BERN
1999 : Monsieur Marc JOLIVET
1998 : Madame Arlette LAGUILLER
1997 : Monsieur Jean-Marie COLOMBANI
1996 : Monsieur Michel-Edouard LECLERC
1995 : Monsieur Erik ORSENNA
1994 : Monsieur Francis CHARHON
1993 : Monsieur Jacques SÉGUÉLA
1991 : Monsieur Daniel COHN-BENDIT
1990 : Madame Anne SINCLAIR
1989 : Monsieur Léon SCHWARZENBERG
1988 : Monsieur Alphonse BOUDARD
1987 : Monsieur Philippe BOUVARD

DISCOURS DU BÂTONNIER PHILIPPE-HENRI DUTHEIL

Je déclare ouverte la 23^{ème} Rentrée de la Conférence du Barreau des Hauts-de-Seine.

Mes chers confrères alto-séquanais
Monsieur le Premier Président de la Cour de Cassation

Mesdames et Messieurs les hautes autorités,
Monsieur Le Ministre, Madame le Ministre,
Madame le Président de la Cour Administrative d'Appel, Monsieur le Premier Président, Monsieur le Procureur Général, Monsieur le Président du Tribunal, Monsieur le Procureur de la République, Monsieur le Président du Tribunal de Commerce, Mesdames et Messieurs les représentants des autorités judiciaires, Monsieur le Président de la CCIP.

Mesdames et Messieurs les Sénateurs, Députés (Bruno Leroux) et Elus Locaux (Patrick Jarry et Jean-Christophe Fromantin)

Monsieur le Vice-Président du CNB et membres du bureau, Monsieur le Vice-Bâtonnier du Barreau de Paris, Monsieur le Président de la Conférence des Bâtonniers et membres du bureau.

Mesdames et Messieurs les Bâtonniers de la Conférence des grands Barreaux et de la Conférence Régionale des Barreaux d'Ile-de-France.

Mesdames et Messieurs les partenaires de notre Barreau, la Société Générale, AON et Editions Lamy.

Et vous tous chers amis, mes associés d'Ernst & Young, mes amis personnels et ma famille.

Nous voici donc réunis pour cette nouvelle rentrée solennelle de la conférence du Barreau et je tiens pour débiter à remercier, une fois n'est pas coutume, tous ceux, nombreux, qui m'ont accompagné tout au long de ces deux années. Et je souhaite consacrer un moment particulier pour ce faire.

Mes remerciements vont :

- Tout d'abord au Conseil de l'Ordre et aux conseillers qui ont tous accepté de très nombreuses missions et de multiples travaux. Elles et ils se sont engagés, acceptant toujours avec énergie les projets nouveaux et ont accepté sans rechigner des Conseils de l'Ordre chargés et denses. Ils ont pris en charge les missions délicates, les nombreuses délégations que je leur ai confiées. Mais je voudrais aussi insister sur les anciens Bâtonniers, membres du Conseil de l'Ordre, François-Xavier Mattéoli, Pierre Berger, Claude Duvernoy et Alain Boulard qui par leur présence constante ont su me conseiller quand j'en avais besoin et m'aider grandement dans les moments les plus compliqués. Et puis, un clin d'œil particulier à ma complice Maya Assi, qui a participé à toutes mes nouvelles idées en matière de communication, de lancement de projets innovants à raison d'un par semaine, et encore... en période creuse.

Mais aussi les confrères à qui j'ai confié souvent des missions complexes, je pense au Bâtonnier Bruno Berger-Perrin, au Bâtonnier Pascal Mayeur, Dominique Larroumet-Fricaudet Jean-Philippe Mariani, Frédéric Santini, Marie-Laure Gérard-Paillard, Odile Sidem-Poulain, Brigitte Bisson, Robert Eveillard et les membres du fonds Blavier, Aurore Beghini, Geneviève Claoué-Lafarge, Muriel Deriat et Isabelle Clanet dit Lamanit sans oublier tout le Conseil d'Administration de la Carpan.

- Aux services de l'Ordre, sous la houlette active, parfois fantasque mais toujours souriante de sa secrétaire générale, Béatrice Vaujour. Le Personnel de l'Ordre a accepté d'être bousculé, dérangé dans ses habitudes, ils s'y sont pliés souvent avec enthousiasme, toujours avec professionnalisme.



Avec un appui plus particulier à mes deux assistantes, Anne-Marie et Judith qui ont su gérer avec patience et dévouement, l'énergie parfois ... débordante ... du Bâtonnier.

- A l'association des Anciens secrétaires de la Conférence, et sa présidente, Isabelle Clanet dit Lamanit et son co-président Vincent Maurel. Aux secrétaires de la Conférence, Emilie et Grégory en 2009, Anne-Cécile et Rodolphe. Ils ont participé avec constance aux dizaines et dizaines de rencontres, de dîners de quartiers, de petits déjeuners avec nos jeunes confrères, de réceptions avec les nouveaux entrants dans la profession. Ils l'ont fait avec enthousiasme et je les en remercie.

- Aux partenaires du Barreau sans qui cette soirée ne serait pas complètement ce quelle est, et je tiens à citer nos amis d'AON, du groupe Wolters Kluwer, et de la Société Générale.

- Des syndicats professionnels qui sont, mes prédécesseurs le savent, des acteurs majeurs au sein du Barreau.

Tant l'ACE que le SAF et l'UJA ont su me faire remonter régulièrement les attentes, suggestions, critiques et propositions de nos confrères. Que les «drôles de dames», car j'avais le privilège d'avoir trois présidentes, que les drôles de dames disais-je en soit remerciées, Emmanuelle Féna-Lagueny, Christelle Morin et Caroline Cohen.

- Au-delà, je voudrais adresser un témoignage particulier à vous tous, confrères de notre Barreau, qui avez su relayer et adhérer aux nouveaux projets et qui avez participé activement tant aux Assemblées Générales, qu'aux colloques et rencontres du Barreau. Vous avez été nombreux à solliciter l'aide et la protection du Bâtonnier.

Elle vous était, vous le savez, acquise d'office.

Votre dynamisme, votre parfois ... activisme ... ont su guider mes actions tout au long de ces deux années que vous avez rendues d'autant plus faciles.

- Des Chefs de juridiction tant de la Cour d'Appel de Versailles, du TGI, du Tribunal de Commerce que des juridictions administratives.



Monsieur le Président Hayat, nos chemins ne se seront croisés que quelques mois mais j'ai pu largement apprécier le volontarisme que vous déployez, la franchise qui préside à nos relations et qualité encore plus forte à mes yeux, vous êtes comme moi, un adepte des nouvelles technologies, toujours suspendu à votre mobile, et correspondant prioritairement par sms ... enfin de la modernité !

Monsieur le Procureur de la République, mon cher Philippe, j'ai eu la chance de pouvoir vous côtoyer beaucoup plus longtemps et j'en suis ravi. Nos rapports ont toujours été très respectueux de nos différences. Nous avons eu à traiter de sujets difficiles sur lesquels nous nous sommes opposés, chacun dans le rôle et la fonction qui étaient les leurs. Mais jamais je n'ai senti de votre part la moindre difficulté à créer ce dialogue nécessaire pour bâtir ensemble de nouvelles pistes. J'avais craint un moment que quelques terres, somme toute assez proches, ne vous éloignât des Hauts-de-Seine, il n'en fût rien. Mais ne vous avais-je pas dit que tant que je serai Bâtonnier, vous resteriez ici à Nanterre... Enfin, à ceux qui vous critiquent, je dirai qu'un homme qui aime à ce point l'Opéra, et nous nous sommes très rapidement découvert ce point commun, et qui est capable de chanter de mémoire tout le Faust de Gounod, est forcément un humaniste.

Je tiens aussi à associer le Président du Tribunal de Commerce, Monsieur Jean-Bertrand Drummen avec lequel des liens désormais inscrits dans la durée ont permis de tisser des relations efficaces d'autant plus nécessaires que notre Barreau, faut-il le rappeler, est le premier Barreau d'affaires, sans oublier Madame de Boisdeffre, Présidente de la Cour Administrative d'Appel, et l'ensemble des présidents des tribunaux administratifs.

Messieurs les Chefs de juridiction, soyez aussi mes interprètes auprès de tous les magistrats qui vous entourent ainsi qu'aux chefs de greffe pour leur courage d'exercer dans de telles conditions une profession à ce point dévalorisée, leur abnégation force le respect.

- La Conférence régionale des Barreaux d'Ile de France qui a accepté de me porter à sa tête,

mais aussi mes amis Bâtonniers de la Conférence des Cent qui ont su accomplir cette année un remarquable travail de recherches de positions communes, et comment ne pas oublier les anciens Bâtonniers réunis au sein de l'association des Mirabelles que je salue ce soir en les remerciant de leur venue.

- De même, je souhaite insister particulièrement sur les relations exceptionnelles que nous avons su tisser avec les trois Bâtonniers du ressort de notre Cour, Alain Malet, Bâtonnier de Chartres, Eric Azoulay, Bâtonnier du Val d'Oise et Pascal Fournier, Bâtonnier de Versailles, sans oublier Jean Lory son prédécesseur. Notre exceptionnelle entente, relevée par tous, nous a permis d'avancer de manière unie sur bien des sujets, renforçant notre cohésion et la force politique que nous représentons.

- Enfin, les derniers, mais non des moindres, Thierry Wickers, Président du CNB qui œuvre sans relâche pour faire de notre institution la seule légitime à s'exprimer politiquement, et Alain Pouchelon, Président de la Conférence des Bâtonniers qui, inlassablement, s'efforce de trouver unité et équilibre entre nous tous.

- Mon cabinet, Ernst & Young et à travers lui tous mes associés et notamment son président Eric Fourel, qui a accepté de me laisser le temps nécessaire pour agir au mieux dans l'intérêt de notre Barreau. Merci pour ta compréhension constante.

Mais je voudrais surtout insister sur mon équipe. Elle a beaucoup souffert pendant ces quasi trois années : de mon absence, de mon indisponibilité permanente, de la vitesse, quasi supersonique de mes passages au cabinet, toujours en mac 2. Ils ont patiemment tenu le choc. Et surtout à Catherine Vialle, ma fidèle amie, avec laquelle je travaille depuis de nombreuses années, et qui a su maintenir cohésion, qualité, exigence, présence au sein de cette équipe.

- Enfin, comment ne pas terminer par mon cercle le plus proche, mon épouse, Herveline, et mes deux merveilleuses filles : Alexandra et Anaïs.

Oui, je sais vous n'avez pas été à la fête tous les jours. Non pas que je rentrais fatigué, cela jamais, vous vous en doutez. Non pas que rentrais stressé, ça jamais. Non pas que je rentrais bougonnant, jamais, jamais ! Non pas que je rentrais tard, ça jamais non plus. Ma vie familiale a été un point d'ancrage et d'équilibre tout au long de ces mois. Et vous avez accepté toutes les trois, mes absences chroniques et quand j'étais rarement là, le besoin de m'isoler bien trop souvent. Bref, le parfait mari dont toute femme rêve ... Mais je vois aux sourires des

premiers rangs que manifestement je ne serais pas un cas isolé ... !

A vous aussi, je peux annoncer que bientôt je serai de retour ... ! mais je ne suis pas certain que cela soit là encore la meilleure des nouvelles ... !

Enfin pour terminer cette trop courte liste, je prie tous ceux que je n'ai pas cité, mais ils comprendront aisément que la soirée n'y suffirait, de considérer que je les associe grandement à ces remerciements.

HOMMAGES AUX CONFRÈRES

ETIENNE BARBIER

*Avocat du 10 octobre 1957 au 31 décembre 2002
Décédé le 30 novembre 2009*

Figure emblématique de la nouvelle profession d'avocat, il a été le grand acteur des réformes, un visionnaire de la profession d'avocat et un gestionnaire hors pair pour son cabinet CSM Francis Lefebvre.

Notre profession lui doit beaucoup, lui qui a recherché le rapprochement des professions de conseil et de défense qui s'imposait pour que les cabinets d'avocats français parviennent à apporter aux entreprises le meilleur service et puissent dans le monde économique qui s'internationalise affirmer l'excellence de nos cabinets.

Sa créativité et son énergie lui ont fait relever les défis d'une rare complexité de la pluridisciplinarité pour offrir un large éventail de services aux clients, de la compétence exigeante en développant la réflexion sur la doctrine et la jurisprudence au travers des articles des recueils des éditions Francis Lefebvre ; il en a été récompensé par l'essor exceptionnel de son cabinet et de la maison d'édition.

Il restera l'entrepreneur d'une profession tournée vers l'avenir : la capitalisation des savoirs, l'accueil des nouvelles générations, l'acceptation de la concurrence, l'ouverture vers l'international.

Il laisse le souvenir d'une personnalité riche et attachante qui a marqué nos institutions aux quelles il a appartenu : notre Conseil de l'Ordre et bien évidemment le CNB. Nous regretterons cet humaniste généreux dans les projets qu'il a mené pour nous.

ALBERT GOUJAT

*Avocat du 9 mars 1948 au 31 décembre 1996
Décédé 12 janvier 2010*

Notre confrère Albert Goujat s'est inscrit au Barreau des Hauts-de-Seine le 1^{er} janvier 1975 après avoir exercé au barreau de Beauvais pendant plus de 27 années. Membre du Conseil de l'Ordre du 1^{er} janvier 1976 au 31 décembre 1981, il a participé aux premières heures de notre institution ordinaire lors de la création du barreau. Son fils Olivier et sa belle-fille Monette Rouarch ont suivi sa voie en s'inscrivant au barreau et en siégeant au conseil. Nous nous associons à leur tristesse.

PIERRE KALDOR

*Avocat du 1^{er} janvier 1949 au 30 juin 1981
Décédé le 5 mars 2010*

Pierre Kaldor a été l'une des figures emblématiques de l'avocat militant qui se montre fidèle à son parti, engagé dans la cause anticoloniale et s'appuyant sans relâche sur son éthique professionnelle.

Sa vie a été marquée par l'histoire du vingtième siècle tant comme homme que comme avocat au point d'avoir inspiré ARAGON qui en a fait un de ses personnages dans son roman « Les communistes ».

Après avoir rejoint le Barreau de Paris, il choisit le barreau des Hauts-de-Seine en 1974.

Dès les années 1950, il participe aux procès des militants et dirigeants des mouvements de libération des territoires d'Outre-mer de Madagascar à la Côte d'Ivoire, du Cameroun à la Haute Volta, de l'Algérie à l'Afrique du sud. Pierre Kaldor sera de ceux qui lutteront pour l'obtention du régime politique de la détention.

Ce combat, il y est resté fidèle à travers le comité de défense des libertés démocratiques en Afrique Noire, l'Association Internationale des juristes démocrates, l'Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique et bien d'autres organisations où le droit avait toute sa place. Il fut l'un des fondateurs du SAF mais aussi du secours populaire.

Ce serait un portrait imparfait si nous omettions de rappeler combien riche était sa personnalité. Ce passionné de musique et de littérature en était un ami des artistes et un chroniqueur éclairé.

DENIS QUIGNON-FLEURET

*Avocat du 22 janvier 1990 au 31 mars 2008
Décédé le 7 juillet 2010*

Cet avocat avait choisi de rejoindre notre profession après une vie professionnelle déjà avancée, exercée dans de grandes entreprises à l'étranger. Mais c'est pour le pénal au quotidien qu'il a choisi de revêtir la robe. Il a fait partie de l'équipe des collaborateurs qui, chaque jour, assurent la défense en urgence. Malheureusement, la maladie devait le tenir éloigné de cette vie du Palais auquel il était attaché et ce bien plus tôt qu'il ne l'aurait souhaité.

FRANÇOIS-FRÉDÉRIC WINKLER

*Avocat du 20 juillet 1978 au 6 octobre 2010
Décédé le 6 octobre 2010*

Cet excellent spécialiste en droit fiscal était non seulement un professionnel reconnu pour sa compétence mais plus encore il avait le souci de fédérer autour de lui une équipe d'excellents juristes auxquels il n'hésitait pas à associer de jeunes confrères en leurs confiant dossiers et responsabilités. Fidèle au cabinet CSM Francis Lefebvre au sein duquel il avait fait toute sa carrière, il avait été membre du Conseil de l'Ordre du 1^{er} janvier 1999 au 31 décembre 2001. Une maladie éprouvante, après deux accidents ont eu raison de cet infatigable homme qui paraissait invulnérable.

BRIGITTE MAISEAU-LANIER

*Avocat du 25/10/1993 au 29 octobre 2010
Décédée le 29 octobre 2010*

Madame Maiseau-Lanier était une avocate du quotidien, ancrée dans sa ville, Boulogne Billancourt avec une compétence utile pour chacun : le droit pour résoudre des situations qui pour être banales n'en étaient pas moins douloureuses pour celui qui venait la consulter. Un avocat disponible, concret et abordable auquel on confie ses soucis et qui, avec bon sens, trouve une solution juridique simple, rapide et ingénieuse et permet de relever la tête devant son voisin, son employeur, son conjoint. Retrouver sa dignité d'homme, de citoyen.

Au cours de ce bref éloge aux avocats vous avez pu entrevoir la richesse de notre barreau : des avocats avec une réputation qui rayonne au-delà de notre barreau, à un très haut niveau du droit des affaires et d'autres qui aident nos concitoyens en les accompagnant dans leur vie quotidienne au détour des méandres de la vie des hommes et des femmes des Hauts-de-Seine, divorce, logement, travail surendettement parfois dans les cassures dues aux accidents de la vie qui les renvoient vers des juridictions pénales. Tout le barreau s'associe une nouvelle fois à moi pour saluer leur mémoire sans oublier leurs proches.

DISCOURS DU BÂTONNIER

Philippe-Henri Dutheil – 2^{ème} partie

Nous sommes, chers confrères, à une charnière de notre évolution. Un point d'inflexion majeur de notre profession.

J'avais eu l'occasion ici même de le dire l'an passé. Le constat est encore plus évident cette année.

Le cadre général de notre exercice professionnel est en train d'être profondément bouleversé : l'acte contresigné par avocat en est l'illustration parfaite comme le sont les nouveaux champs d'expertise, l'avocat fiduciaire, l'avocat correspondant CNIL pour ne citer que deux exemples. Mais c'est bien au-delà, toute la structure même de notre profession qui va être amenée à se modifier. Les frontières de l'avocat sont en train de bouger, radicalement, profondément. Et il va nous falloir accepter sans crainte, et je sais qu'elles sont encore nombreuses, l'interprofessionnalité capitaliste entre professionnels du droit et du chiffre, voire même l'exercice de la profession d'avocat en entreprise, la nécessaire adaptation des modalités de collaboration libérale ou salariée au sein de nos cabinets, l'impérieuse nécessité de revisiter fondamentalement le modèle économique de nos modes d'exercice, beaucoup trop fragmentés, beaucoup trop isolés et par conséquent beaucoup trop fragilisés.

Il vous faudra lutter contre les forces centrifuges qui vous éloignent inexorablement du centre, de la cohésion, du sens.

Notre Barreau doit continuer d'être au cœur des réflexions, au cœur des débats et des propositions. Mes chers confrères, ne relâchez pas vos efforts. Pas une minute, pas une seconde, sinon vous serez banalisés, mélangés, mixés, confondus, amalgamés, bref nous perdrons cette spécificité qui fait la force de notre profession.

Et cette force, nous avons une nouvelle fois l'opportunité mais surtout l'impérieuse obligation, de la mettre en œuvre face aux projets multiples actuellement en discussion tant au niveau national qu'euro péen.

Nous ne pouvons accepter de quoi que ce soit, de pseudo avancées qui au final font reculer les libertés publiques. Nous vivons dans une démocratie, dont un des piliers qui sous-tend tout l'édifice, et qui fait partie du pacte républicain, est le respect des libertés. N'en déplaise à certains, la grandeur et la noblesse de notre profession est d'être le garant, avec d'autres, du respect des libertés mais surtout d'en être les vigilants défenseurs, souvent sans d'autres, pour construire une société plus juste. Au-delà de ces mots qui pourraient passer auprès de vains contempteurs comme emprunts d'emphase et de démagogie, je répondrai que contrairement à ce qu'a affirmé récemment le Garde des Sceaux, nous ne sommes pas dans une «démarche corporatiste». Bien au contraire. Et quand bien même on tenterait de faire croire à tous nos concitoyens que seul l'argent compte pour notre profession, au prétexte que nous mettons courageusement et sans tabou les conditions financières de nos interventions sur la table.

Oui, mesdames et messieurs les censeurs, ne vous en déplaise, il faut parler d'argent.

Comment taire à nos concitoyens, et j'assume pleinement ma position, la conception technocratique de la justice d'aujourd'hui.

On nous annonce l'absence d'argent dans les caisses de l'État. Qu'à cela ne tienne nous a-t-on dit, la justice n'a qu'à s'adapter.

On a mis scandaleusement un mouchoir discret sur le dispositif fixant des conditions normales de rendu de la justice, comme par exemple la circulaire Lebranchu fixant des audiences limitées à six heures, la collégialité des juges, la présence impérative d'un greffier. Mais il n'y a plus assez de moyens ... qu'à cela ne tienne ... ! les avocats s'adapteront, tout autant que les magistrats. Quant à l'intérêt premier de la justice, c'est-à-dire du justiciable ? Quelle importance ! C'est à cette justice que certains croient ... pas nous ! Et que ceux qui aimeraient lire dans mes propos une critique partisane dirigée contre telle

ou telle majorité politique se trompent fortement. Je dénonce des décennies de gestion strictement budgétaire sans vision politique d'envergure. Nous en sommes là à ce stade. Et l'on voudrait que notre profession reste taisante ? Mais cela serait scandaleux et coupable.

Comme le disait il y a quelques jours, Thierry Wickers qui recevait au CNB le Garde des Sceaux :
une présentation tendancieuse : non
une présentation partisane : non
une présentation engagée : oui

Il nous faut dénoncer aussi les conditions d'intervention des confrères dans le cadre de l'aide juridictionnelle. Par une habile présentation, digne du bonneteau, on nous a expliqué que le budget proposé permettrait de rémunérer correctement les confrères. Alors qu'une baisse de quasi 35% du budget va nécessiter d'aller chercher les fonds ailleurs. Mais la solution a été annoncé par le Président de la République qui a lui-même indiqué lors du bicentenaire du Barreau français, qu'il n'y

aurait pas de ligne budgétaire supplémentaire. Il faut donc aller chercher des crédits ailleurs. Alors pourquoi pas dans votre poche, confrères, comme le propose d'ailleurs un rapport rendu au ministre de la justice. Ponctionnons les résultats excédentaires des cabinets. Mais en voilà une idée ingénieuse !

J'imagine que dans sa grande logique et rigueur, nos habiles technocrates vont annoncer prochainement aux médecins qu'ils devront financer eux-mêmes aussi la CMU ...

Notre profession se paupérise et se fragilise. Nous devons réagir promptement et fermement, affirmer ce à quoi nous sommes résolus de manière unanime. Nous le ferons sur le projet de loi relatif à la GAV, qui s'il procède de quelques avancées, nous ramène en arrière sur bien des points. La profession dénonce, unanime, le projet d'audition libre qui va, volontairement, laisser l'avocat en dehors de son intervention naturelle, à savoir la défense du justiciable. Les arguties développées par les



promoteurs du projet ne sont guère convaincantes. Il faut continuer à nous mobiliser car il y va, comme je le disais tout à l'heure, de l'exercice et de la protection de la liberté, éléments consubstantiels de notre profession. Je me remémore les paroles de Napoléon à qui, un jour, on vient présenter les nouvelles règles d'organisation du Barreau français, approuvées par Cambacérès. On soumet à Napoléon son projet, et ce dernier a ces paroles qui résument à elles seules le danger qui nous guette :

« Ce projet est absurde, il ne laisse aucune prise, aucune action contre eux, ce sont des factieux et des artisans du crime et de trahison. Tant que j'aurai l'épée au côté, jamais je ne signerai un pareil décret ; je veux qu'on puisse couper la langue à un avocat s'il s'en sert contre le gouvernement. »

Loin de moi l'idée de comparer ce qui se passe actuellement avec la situation de 1806.

Bien évidemment ! En revanche la contestation que nous portons aujourd'hui est génétiquement intégrée aux gènes de l'avocat dans sa lutte incessante pour faire avancer partout et toujours les libertés, la liberté devrais-je dire car une défense de qualité, une défense présente à tous les instants de la procédure, procède de cette recherche permanente qui honore et grandit notre serment.

Car, et cela sera mes mots de conclusion, mes chers confrères, nous nous devons et nous devons à nos concitoyens, de rester debout.

Debout, campés fermement sur nos deux jambes, car c'est cela qui fait la dignité de l'Homme. C'est d'être debout, toujours et partout, quel que soit le combat à mener, la cause à embrasser, le client à conseiller, le justiciable à défendre.

Debout, toujours et encore, farouchement, viscéralement soutenu par les valeurs humanistes qui sous-tendent les Femmes et les Hommes que nous sommes.

Ces valeurs qui nous rassemblent et nous unissent, nous les retrouvons bien sûr dans notre serment, mais leur fondement va bien au-delà.

Comment ne pas associer, à cet instant précis, ceux de nos confrères étrangers, qui payent de leur liberté voire de leur vie leur engagement pour l'application de la loi et le respect du procès équitable. Je pense à notre confrère iranien Kian, notre consœur iranienne Sotoudeh, notre confrère syrien Al Hassani, notre confrère vietnamien Nguyen ou encore notre consœur Le Thi Cong. Et la liste pourrait encore s'allonger.

Ces Femmes et ces Hommes qui m'entourent ce soir, les anciens Bâtonniers, les membres du Conseil de l'Ordre, les Bâtonniers du ressort,



les anciens secrétaires et secrétaires de la Conférence, et tous les confrères, présents dans cette salle et au-delà, ont en commun ces valeurs humanistes qui s'incarnent toutes dans le fait qu'un avocat est une Femme ou un Homme toujours debout.

Debout, fièrement et dignement, car il ne craint pas d'affronter la difficulté. Nous allons devoir bouger les frontières dans les mois et les années qui viennent.

Apprendre à exercer différemment, plus groupés, dans de nouveaux champs d'expertise, avec de nouvelles modalités.

N'ayons pas peur, n'ayez pas crainte de résolument aborder ces évolutions.

Certaines seront assurément dérangeantes, d'autres bousculeront le confort relatif dans lequel nous nous sommes installés, beaucoup enfin nous amèneront à remettre en cause nos certitudes, nos assurances d'une déontologie tellement considérée comme intangible qu'elle en devient rigidifiée, d'un exercice professionnel par trop sclérosé qu'il en devient un handicap concurrentiel, d'une justice considérée non plus comme élément essentiel du lien sociétal mais comme une source de statistiques. C'est à tout cela, chers confrères, que nous allons devoir nous atteler. Mais nous n'y arriverons que groupés, réunis et non dispersés.

J'appelle de mes vœux la création d'un ordre national, seule et unique voie d'une profession qui a besoin d'être plus forte que jamais. Nous ne pourrons pas rester éparpillés, morcelés avec plus de 180 barreaux, au prétexte qu'ils assurent le maillage territorial de l'avocat avec le tribunal alors que la grande majorité de la profession exerce en dehors de la juridiction. Cette vision est une vision dépassée, on peut le regretter, mais telle est la réalité. Et il nous faut l'admettre, l'affronter et trouver de nouvelles réponses à cette impérieuse nécessité de nous renforcer face aux défis que constituent le monde dans lequel nous évoluons.

En perdrons-nous nos spécificités ? Certainement pas. En perdrons-nous notre originalité ? Assurément pas.

Car tous les avocats ont ceci en commun, de rester debout, comme l'Homme libre qu'il est au plus profond de son exercice. Libre ne signifie pas affranchi de toutes règles, bien au contraire. Mais la capacité de s'adapter, la capacité de résister, mais aussi celle de créer, d'imaginer, d'investir au bénéfice de notre client qu'il s'agisse du plus faible comme du plus fort, de la personne physique comme de la société.

Mes confrères, au terme de ces deux années passées à vos côtés, à votre service, vous m'avez offert les deux plus uniques années de ma vie d'avocat, et vous m'avez démontré tous les jours ce qu'être debout signifiait, ce que l'avocat empreint de justice, de cette parcelle d'intérêt général, signifiait. Euripide disait : « *Parle si tu as des mots plus forts que le silence* ». Ce soir, je ne voulais pas, je ne pouvais pas, être silencieux.

Je suis fier d'avoir pu partager avec vous, difficultés, interrogations, doutes et échecs, mais aussi réussites, conquêtes, convictions et avancées.

Et je le dis avec force et vigueur, je repars, grâce à vous, plus fort, Homme libre, debout, face à vous. Je vous remercie.

RÉQUISITOIRE DE MAÎTRE ANNE-CÉCILE MARTINEAU

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs de la Cour,
Mesdames, Messieurs les Jurés,

Quand j'ai trouvé lundi matin sur mon bureau le dossier qui nous amène devant votre Cour, j'ai été parcourue d'un frisson de plaisir. La plainte disait : tentative d'homicide volontaire sur la personne du 7^{ème} art !

Enfin, un dossier à mon image, moi ! la star du Parquet ! A moi le champagne et les avant-premières, les limousines et le Palais des Festivals. J'allais rencontrer de la star !

Fébrile, je parcourais alors les pages du dossier à la recherche du nom de cette célébrité.

Je trépigne, je n'en peux plus et finalement je trouve : Monsieur Benguigui.

Benguigui, Benguigui, vous voulez dire Patrick Benguigui Briel.

Non ? Jean ? Benguigui. Je ne vois pas là. Moi qui me voyais devenir la muse du 7^{ème} art, j'allais m'occuper d'un intermittent du spectacle.

C'est qui ce Jean Benguigui ?

Alors, j'ai commencé à demander aux gens autour de moi...

Après un temps d'hésitation, ça leur revenait : ah ben oui, ah je l'aime bien, il est sympa... Jean Benguigui, le petit chauve avec une moustache.

Là, j'étais pantoise : petit ET chauve, c'était pourtant mon genre d'homme. Et le fait que, malgré mon goût pour les hommes chauves au physique ramassé, je

ne voyais toujours pas de qui il s'agissait ! C'est que vraiment, vraiment...on ne parlait pas de Hollywood. Je poursuivais l'instruction, de plus en plus perplexe.

À la question, « *dans quoi il a joué ?* », systématiquement silence éloquent, regard vide (vous pouvez essayer chez vous, vous verrez, ça marche à chaque fois)

Puis toujours le même genre de réponses hasardeuses commençant toujours de la même façon :

- Attends, me dis pas, c'est pas lui l'extraterrestre dans la soupe aux choux ? Non, ça c'est Jacques Villaret
- Ah oui, c'est le mec qui fait le père Noël est une ordure là avec Thierry Lhermitte, comment il s'appelle...non, puisqu'il s'appelle Gérard Jugnot ;
- Benguigui, ben il a joué dans la vérité si je mens ! Non ? J'aurais juré !

Excusez, Monsieur Benguigui, le communautarisme aggravé de mon entourage mais vous admettez qu'un acteur français, juif, pied noir qui n'aurait PAS joué dans la vérité si je mens, y'en a quand même pas des masses. Bref, revenons-en à nos moutons.

J'ai donc commencé à étudier votre filmographie, très curieuse de comprendre comment vous pouviez être connu d'autant de monde et avoir un parcours aussi méconnu.

Alors, je dois confesser que je n'ai pas regardé tous vos films Monsieur Benguigui. Je voulais commencer depuis vos débuts mais certains des films que vous avez tournés...comment dire, pour le coup, je ne vous jette pas la pierre, je sais les sacrifices qu'un acteur débutant doit faire pour payer ses factures... des tournages sordides dans des garages désaffectés

avec de pauvres étudiantes en droit désireuses d'arrondir leurs fins de mois....(J'ai connu).

Du coup, ces films que la pudeur m'empêchait de voir resteront pour moi un mystère et peut être vous y triomphâtes dans un premier rôle décisif mais ça je ne le saurai jamais.

Mais, vous comprendrez bien que, jeune femme respectable, je n'ai osé pénétrer les recoins de votre carrière dans l'industrie du film de charme et me suis refusée à regarder les films dont le titre évocateur laissait présager des scènes que mes yeux chastes ne pouvaient supporter.

Je laisse donc le soin à votre avocat, Maître Doigt, dont il se dit au sein du barreau que c'est le péché mignon, de les re-visionner et, s'il l'estime nécessaire, de me contredire sur l'impact de vos rôles dans ces films dont je me contenterai de rappeler les titres : Le mors aux dents, Grosse chaleur, La garce ou encore la déchirure...

On me dit finalement que vous n'êtes pas un acteur pornographique, une première piste s'éloigne. Peu m'importe, je sens, je sais qu'il y a bien pire.

J'ai donc étudié de très près disais-je le reste de votre filmographie, Monsieur Benguigui, soit plus de 45 films. Chacun de ces films faisant en moyenne 90 minutes, je me suis donc astreinte au visionnage de plus de 4.000 minutes de films dont... 3.990 minutes à attendre votre apparition. Je me dis aujourd'hui avec le recul que pour mieux connaître votre œuvre, j'aurais peut-être mieux fait de demander à votre mère les vidéos de vos gouters d'anniversaire.

Bref, vous l'aurez compris avec moi, Monsieur le Président, c'est là le cœur du débat, c'est là qu'il faut commencer à trouver ça vilainement louche.

Tout le monde vous connaît et pourtant, vous êtes à peine là. Pourquoi ? Qu'est-ce que vous cachez Benguigui ? Cette question, je me la suis posée tellement de fois. Vous avez hanté mon esprit, vous avez fait de mes nuits un enfer, mais maintenant je sais, j'ai compris et je vais vous l'expliquer.



Vous avez escroqué votre monde ! Vous nous avez manipulés ! Vous m'avez manipulée ! Et tout ça dans quel but ?! Tuer le 7^{ème} art et de le débarrasser définitivement de ses héros qui vous font tant d'ombre.

Et c'est cette escroquerie que je vais décortiquer devant vous, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs de la Cour, Mesdames, Messieurs les jurés,

Pourquoi Benguigui, on l'aime mais on ne le voit pas ?

D'abord, je me suis dit : ce type n'a pas de pot. Au fond, il n'y a rien de suspect dans le fait que vous n'avez eu, malgré un talent certain, aucun premier rôle.

Vous êtes peut-être simplement malchanceux, un comédien prometteur à qui l'on ne propose jamais rien, un poissard, le Poulidor du 7^{ème} art, éternel second.

Mais non, ce n'est pas une bonne hypothèse, des rôles vous en avez eu (souvenez-vous Monsieur le Président, 45 films, 4000 minutes...l'enfer de tout à l'heure).

Ensuite je me suis dit que ben quand même vous aviez un physique...particulier. Je me suis dit que vous souffriez et c'est ce que, j'imagine, votre avocat, Maître Roi, va tenter de nous faire croire que le cinéma français ne fait la part belle qu'aux belles gueules, aux Belmondos, aux Delons, aux héros. Rien n'est plus faux.

L'un de vos copains, rencontré au début de votre carrière dans les garages désaffectés avec les petites étudiantes Roman Polanski disait : «les français aiment le réalisme, ils pensent que si les comédiens sont trop beaux, le film ne ressemble pas à la réalité. Il a l'air d'un film». Vous aviez donc pleinement votre place dans le cinéma français, Benguigui.

Pensez à Coluche dans Chao Pantin, à Woody Allen, à Gainsbourg et parlez-nous de réalisme,

Monsieur Benguigui, vous êtes en plein dedans. Certains ne se sont pas laissés aller malgré leurs grandes oreilles, leurs nez cassés ou leurs tics verbaux ! Vous n'avez aucune excuse Benguigui !

Alors, non, Monsieur le Président, Monsieur Benguigui n'est la victime innocente ni d'un complot diligenté par l'industrie audiovisuelle, ni du consensus d'un club de grands blonds aux yeux bleus dont il subirait les moqueries incessantes. Non, Monsieur le Président, cette situation, il l'a voulue, il l'a créée même. Pervers. Ne niez pas Monsieur Benguigui.

De votre propre aveu, vous avez refusé nombre de premiers rôles parmi lesquels on peut déjà citer un grand succès populaire qui aurait pu faire de vous une véritable star : « les aventures de Rabbi Jacob », (oui, Monsieur le Président, l'accusé a failli jouer dans votre film préféré).

Quand on vous interroge sur les raisons de ce refus, vous brandissez crânement, si j'ose dire, l'étendard du théâtre indépendant.

Vous nous parlez d'un temps que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître et pour cause, il s'agit d'une époque où le militantisme envahissait les théâtres, où le comédien, la plupart du temps nu sur scène, était le vecteur d'une pensée divergente, le garant de la rébellion. C'est ce que l'on comprend des écoutes téléphoniques que nous avons réalisées, comme à notre habitude. Alors, je ne résiste pas, Monsieur le Président, au plaisir de vous livrer les meilleurs passages de ces 5000 pages d'écoutes. Vous verrez que le Parquet ne recule devant rien au nom de la vérité.

Attention, morceaux choisis :

« Maman, comment je fais pour faire tourner le lave-vaisselle, y a plus de poudre » ou encore « Salut René, tu veux un café ? Non, merci juste un calva/ t'es sûr ? un calva, il est quand même que 8h du mat' » 5 000 pages de ça. Du grand art Benguigui, on est tenu en haleine, un vrai aventurier du quotidien !

C'est presque aussi passionnant que les répliques de vos personnages.

J'ai fini par trouver, enfin, dans ces écoutes, LA phrase relatant votre prétendu attachement au théâtre engagé. Ainsi, quand un certain Thierry Ardisson, vous interroge sur vos choix de carrière et votre aversion pour les films populaires, vous répondez :

« Pour moi Oury c'était quand même la lie de la terre, c'était le cinéma commercial dans toute son horreur et j'en ai refusé bien d'autres des comme ça. Hors de question que je baisse mon froc pour ces vendus du box-office ».

C'est noble, un peu grossier mais c'est beau. Un acteur, pardon un homme, avec une telle éthique, c'est rare. Les blockbusters ne passeront pas par vous.

Ça sur ce point, on est d'accord, les succès commerciaux vous avez bien réussi à les éviter. Mais de là à dire que c'est un choix délibéré de votre part, je ne peux pas laisser passer une telle escroquerie. Pour qui vous faites-vous passer Monsieur Benguigui ? Pour le Gandhi de la comédie ? Pour la mère Theresa du petit écran ? Imposteur !

Puis-je me permettre de vous rappeler certains des films « engagés » dans lesquels vous êtes apparu ?

- Coco, de Gad Elmaleh : quel était le message exactement ? Était-ce une parabole de la lutte des classes ?

- Plus fort : Gomez & Tavares : En deux mots Monsieur le Président, ça ne mérite pas plus : deux flics, Gomez, d'un côté et Tavares de l'autre... alors, qu'est-ce qu'on dit ?... un documentaire d'investigation sur la vilaine, vilaine mafia marseillaise ?

- Puis l'apothéose, Fatal de Mickael Youn : alors là, je sèche, ce film est l'histoire d'un jeune picard propulsé en haut du box-office et qui a du mal à gérer le succès ; tout ça raconté avec une poésie et une sensibilité bouleversantes.

Qu'est-ce qu'on pourrait dire...dénonciation d'un système moderne de réussite sociale ou bien

lutte contre l'homophobie grâce à des dialogues « qui dénoncent » tels que, je cite: « alors toi et ton cracker vous prenez des clous rouillés et de la harissa et vous vous les enfoncez profond dans le ...» oui Maître Joie, dans le...

Et c'est ça pour vous le cinéma engagé ?

Et vous prétendez avoir refusé les aventures de Rabbi Jacob sous prétexte que ce film et son réalisateur étaient trop commerciaux alors que c'est sûrement la seule occasion que vous auriez eue de faire un film éminemment politique.

Car, oui, Monsieur Benguigui, là on parle d'engagement ! On parle d'un film qui dénonçait le racisme ordinaire, l'ineptie que représente le conflit israélo-palestinien et le prédéterminisme des prénoms ! « Salomon, vous êtes juif ? » Relisez-donc le résumé.

Je vous vois narquois, hein, Benguigui, ça ne peut donc pas être pour son manque d'engagement politique que vous avez refusé ce rôle. C'est autre chose.

A ce stade, moi, toujours trop femme, je me dis qu'en réalité, peut-être parce que vous étiez mal dans votre peau, ou par peur du ridicule que vous vouliez tout simplement éviter les scènes dansées...

Je vous en conjure, Monsieur Benguigui, cessez l'imposture.

Alors, j'ai continué à chercher. Pourquoi toujours vouloir rester dans l'ombre ? Quel était votre mobile ? J'ai imaginé beaucoup de choses. J'ai imaginé que vous étiez fainéant et que plus de 10 lignes de textes, c'était bien trop pour vous. Mais non, ça ne tient pas la route. Je me suis ensuite dit que vous aviez une face cachée. Pourquoi toujours vouloir endosser les personnages les plus vils, toujours un peu plus vicieux, lubrique et lâche...

Tout ça malgré votre physique si bonhomme et la sympathie naturelle que vous inspirez (surtout depuis que vous avez rasé votre moustache).

Quand vous nous avez avoué par-dessus le marché, un goût immodéré pour les faits divers, je n'ai pas cherché plus loin. J'en ai déduit que vous étiez dans vos films ce que vous n'osiez pas être dans la vie. Vous réalisiez à travers ces personnages vos fantasmes morbides et la violence de ces rôles vous permettait d'acquérir la puissance dont votre physique vous privait.

C'est pour cela, me disais-je que votre propre fille, avocate, n'avait pas accepté de vous défendre et a préféré laisser le sort de son propre père, entre les mains de Maître Quoi, avocat débutant. Es-cro-que-rie ! Non, vous êtes plus malin que ça... Le bien, le mal. C'est surfait.

Toutes mes hypothèses tombaient à l'eau. Il fallait que je reprenne tout depuis le début.

Alors, j'ai recommencé. Si Monsieur le Président, j'ai visionné à nouveau les 45 films de M. Benguigui, oui, 4.000 minutes, oui 3990 à attendre...oui, une torture.

Mais là, à mon plus grand étonnement, plus je les regardais, plus vous m'étiez sympathique. Même vos rôles les plus vils, de menteur, de voisin pervers me paraissaient presque touchants, émouvants et vous réussissiez à donner à vos personnages une dimension humaine qui les rendait presque attirants.

C'est là que j'ai compris. Tout s'est mis en place :

- apparitions brèves,
- rôles accessoires,
- films dont on ne se souvient pas mais VOUS, Vous Benguigui qui laissez une sensation toujours plus agréable, plus confortable, plus rassurante : vous utilisez la bonne vieille méthode de l'image subliminale.

Permettez-moi, Monsieur le président de vous en donner la définition : « méthode de manipulation mentale fondée sur l'insertion d'une image si brièvement présente qu'on ne peut pas la percevoir consciemment. Mais dont l'inconscient garde néanmoins une trace ». Imaginez la scène, vous êtes là tranquillement installé dans le confort de votre salon en train de regarder un bon film et hop,



Benguigui. 0,002 secondes. Pas plus. Cela explique tout. Vous voulez faire oublier le film. Vous avez fait en sorte qu'on oublie tous les films dans lesquels vous n'étiez que des seconds rôles, qu'on ne se souvienne que de vous. Vous avez élaboré ce plan démoniaque, vous êtes un fou !

Vous faire aimer de tous, l'air de rien, effacer les films pour qu'il n'en reste plus le moindre souvenir de vos personnages mais que seule reste cette image positive de vous.
Mais pourquoi ?

Et là, je me suis rappelée une phrase que vous aviez prononcée pendant votre interrogatoire : « de toute façon, y'a jamais eu de créneaux pour les petits gros en haut de l'affiche ». Vous vous rappelez avoir dit ça Monsieur Benguigui hein ?

Il était donc là votre mobile, tuer le 7^{ème} art, et le recréer comme on crée une nouvelle République avec vos propres codes, vos critères et vos canons de beauté ? En faire un espace de jeux où vous auriez enfin, non pas les premiers rôles, mais les rôles de héros, vous teniez enfin votre vengeance.

Finie l'époque où les premiers rôles n'étaient offerts à Jacques Villeret ou à de Funès que pour les faire apparaître sous les traits de lâches, d'idiots, d'imbéciles moqués.

Vous ne vouliez pas triompher si cela impliquait pour vous d'être le con du diner de con. Non, vous avez beaucoup trop d'orgueil. Vous, ce que vous vouliez c'était un rôle de super héros. Qu'on reconnaisse enfin, que les petits gros ont un créneau. Qu'ils sont l'avenir du monde. C'est pourquoi vous avez commencé à nous manipuler, à vous insinuer dans nos esprits, à annihiler notre sens critique...

Après Tom Cruise et la scientologie, Jean Benguigui et la secte des rondouillards.

Petit à petit, pardonnez-moi Monsieur Benguigui, m'enfin là pour le coup c'est une expression, donc petit à petit vous avez investi notre paysage. De nulle part, vous êtes partout. De l'ombre, vous entrez dans la lumière.

Au théâtre, vous avez enfin des premiers rôles. A la télévision, vous êtes tous les soirs sur France 2 au côté de Ruquier, avec qui vous formez vous-même les comédiens en devenir, votre propre bataillon, façonné à votre image et prêts à lutter sans répit à vos côtés. Vous vous constituez une armée. Arrivée à ce stade de mon investigation, une angoisse m'étreint. Devant votre délire mégalomanie, je prends peur. N'était-il pas déjà allé plus loin ?

Pour en avoir le cœur net, je suis entrée en contact avec Interpol. Je les ai interrogés, photo à l'appui. Est-ce que vous connaissez cet homme ? *Do you know this man ?*

Et qu'est-ce qu'ils m'apprennent : qu'aux États-Unis d'Amérique, où votre stratégie est déjà plus avancée, vous êtes connu sous le nom de Dani de Vito et tournez déjà des premiers rôles au côté notamment de Schwarzenegger. Ne niez pas Monsieur Benguigui, on vous a formellement identifié.

Et puis là, de fil en aiguille, ça me revient. Il y a quelques mois, a fait l'objet d'une plainte un homme qu'on accusait d'avoir tué l'industrie du disque et qui se présentait sous le pseudo de Monsieur la Taupe, René la Taupe.

J'ai tout de suite repris les pièces du dossier, et là, je suis tombée sur les paroles de cette chanson, carton populaire, vendu à plusieurs millions d'exemplaires, une daube.

Les paroles prouvent pourtant sans équivoque que c'est encore vous derrière ce crime.

*« C'est ton petit bidon
Tes petites poignées d'amour
Je trouve ça trop mignon
T'es si mignon, mignon, mignon
Mais gros gros gros »*

La classe Benguigui.

En un tube, vous avez tué le paysage musical français et vous remettez ça avec le 7^{ème} art.

Vous êtes un serial killer et c'est pour ça qu'il ne faut pas le sous-estimer, Monsieur le Président, cet

homme est un escroc, un imposteur, un meurtrier et doit dorénavant être considéré comme l'ennemi public numéro 1.

Vous êtes parti de rien et vous êtes monté petit à petit jusqu'en haut, en nous manipulant, en vous faisant passer pour un autre.

Mais vous avez vu trop grand Benguigui. Comme dit la philosophe tunisienne Souheila Mejdoub : Quand les ailes poussent à la fourmi, c'est pour sa perte.

La fête est finie Benguigui, je vous ai compris.

Ce qui m'attriste, c'est que vous pensez encore pouvoir vous en sortir... Vos liens avec l'intelligence oranaise n'auront échappé à personne et je le rappelle aujourd'hui ici, pour que vous ne bénéficiiez d'aucune connivence.

Oui, Monsieur le Président, je connais vos rapports avec le prévenu et je me demande comment cette Cour peut encore se regarder dans un miroir (non Monsieur le Président, ce n'était pas une attaque sur votre physique). Selon mes indications, il semblerait que Monsieur Benguigui, alors vivant à Oran, aurait été étudiant au lycée Lamoricière.

Ca vous dit peut être quelque chose Monsieur le Président ?

Ne serait-ce pas le même établissement dont votre père était directeur et dans lequel vous avez tous les deux eu le bac avec mention sans avoir jamais mis les pieds en classe ? non ? Vous ne trouvez pas ça un peu louche ?

Par ailleurs, Benguigui, vous pensiez sérieusement que vos techniques de séduction allaient fonctionner sur moi ? Parce que oui, je sais aussi vos tentatives d'intimidation auprès du secrétariat général du Parquet pour obtenir mon numéro de téléphone.

Si je n'ai pas répondu à votre proposition de venir voir votre piscinette, vos propres termes, c'est parce

que je suis une professionnelle... du Droit mon chou, je ne mélange pas travail et plaisir.

Alors, j'aurais pu être indulgente avec toi, parce qu'il faut bien l'avouer, les hommes dans ton genre ça me fait craquer, mais les manipulateurs, ça par contre, ça me dégoute.

Vous avez face à vous, le pire des criminels qui existe : un escroc, un traître, un meurtrier.

Tuer le 7^{ème} art : un crime sans nom et donc...sans peine suffisante.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs de la Cour, Mesdames et Messieurs les jurés, je vous demande d'entrer en voie de condamnation et de prononcer une peine qui ne pourra qu'être exemplaire. Mais au préalable, je demande à votre Cour, de ne prendre aucune décision avant d'avoir visionné la totalité de la filmographie de Monsieur Benguigui. Oui, Monsieur le Président, 45 films, 4 000 minutes, 3990 à l'attendre. Mais attention Monsieur le Président, ne fermez jamais l'œil, une seconde d'inattention tout est à refaire. Regardez ces 4 000 minutes de films et je suis sûre qu'à l'issue de ce visionnage, la peine que vous prononcerez ne pourra qu'être éminemment exemplaire.

Quant à vous Benguigui, mon poulet, quand tout sera fini tout à l'heure, passez me voir pendant le cocktail et on verra ce qu'on peut faire pour mon numéro de portable. Avec deux trois coupes de champagne, je m'adoucis, n'est-ce pas Monsieur le Président ?



PLAIDOIRIE DE MAÎTRE RODOLPHE GOIX

Monsieur le Président
Mesdames, Messieurs de la Cour
Mesdames et Messieurs du Jury

Dieu a dit « Il y aura des hommes blancs, il y aura des hommes noirs, il y aura des hommes grands, il y aura des hommes petits, il y aura des hommes beaux et il y aura des hommes moches, et tous seront égaux ; mais ça ne sera pas facile... Et puis il a ajouté : il y en aura même qui seront noirs, petits et moches et pour eux, ce sera très dur ! »

Non, Madame l'Avocat Général, ce n'est pas de moi mais d'un autre chantre de la liberté : Coluche !

Les temps sont TRES durs pour mon client ce soir. De noir, il n'a de par ses origines, que le pied.

Mais sa comparution devant cette Cour me fait cependant penser qu'après Léon SCHWARTZENBERG, Daniel COHN-BENDIT et Anne SINCLAIR (voire Monseigneur LUSTIGER), le Parquet poursuit sa persécution d'une communauté déjà suffisamment stigmatisée... : Les intellectuels ! A moins qu'il ne s'agisse d'une aversion physique envers les petits gros, comme en témoignent les comparutions de Messieurs Marc JOLIVET, PHILIPPE BOUVARD et Erik ORSENNA devant cette même juridiction.

Quelle que soit votre motivation, Madame l'Avocat Général, vous caricaturez, vous travestissez, vous dénaturez la vérité de mon client. Si c'est là votre but, vous êtes en retard : le 7ème Art s'en est chargé avant vous. Vous disposez pourtant d'un dossier qui vient à l'audience sur renvoi d'un Juge d'Instruction, ce qui, dans cette juridiction, mérite d'être souligné. Malgré cela, vous n'avez rien compris, rien saisi de la subtilité de mon client. Car Jean BENGUIGUI n'a pas la banalité de son apparence !

De cette instruction, vous n'avez retenu qu'une analyse parcellaire et biaisée dans le but unique et ignoble de faire de cet homme l'ennemi public n°1 !

Sachons raison garder, Madame l'Avocat Général. Encore faudrait-il qu'il soit public cet homme-là ! Dans la rue, ce n'est pas qu'on ne le reconnaît pas, c'est qu'on ne le voit pas ! A l'écran, c'est l'inverse. On le voit, mais, impossible de l'identifier lorsqu'il est coincé entre la starlette au second plan et le ficus du décor ! Pour autant, il n'est pas un escroc ! Et je peux le démontrer !

Son physique d'abord (qui semble tant vous intriguer) ne saurait constituer un élément à charge. Fut-il pondéral ! (Oui je sais Jean, j'avais promis de ne pas parler du physique, mais là c'est mon seul vrai argument de plaidoirie).

Mon client a certes un physique particulier, on ne peut le nier, mais je vous interdis d'en faire une tare ! Les petits ont droit aussi au respect ! Et méfiez-vous ! Ils sont partout ! Là, ici... Enfin bref ! Partout ! A tel point que j'en ai fait une spécialité.

A BADINTER les grands combats. A VERGES les salauds ! A moi, la défense des plus petits !

Le divorce de Mimie MATHY ! C'est moi ! L'assistance éducative de JORDY ! Encore moi !

Tout ça, c'est moi ! Et ce service, je le rends à tous les petits. Je ne compte plus les occasions au cours desquelles j'ai substitué mon estimé Bâtonnier. Ce choix, je ne le regrette pas. Les petits gagnent à être connus et, aujourd'hui, particulièrement celui-ci.

Vous pointez l'escroquerie au motif qu'il vous est insaisissable et versatile ! Mais avez-vous seulement fait l'effort de le connaître ?! Rien que son nom appelle à la réflexion et à l'indulgence !

Vous êtes-vous seulement interrogée sur le poids de BENGUIGUI ? (Le nom, hein ! pas l'accusé !)

Savez-vous ce que c'est que d'évoluer dans une famille (ne serait-elle qu'artistique) où tout le monde réussit sauf vous ?! Le petit frère (Patrick), chanteur à succès, joueur de poker reconnu, aimant à minettes dès son plus jeune âge et chouchou de sa maman. La petite sœur (Yamina), réalisatrice engagée, toujours au premier rang à l'école pour mieux lécher les pompes des profs.

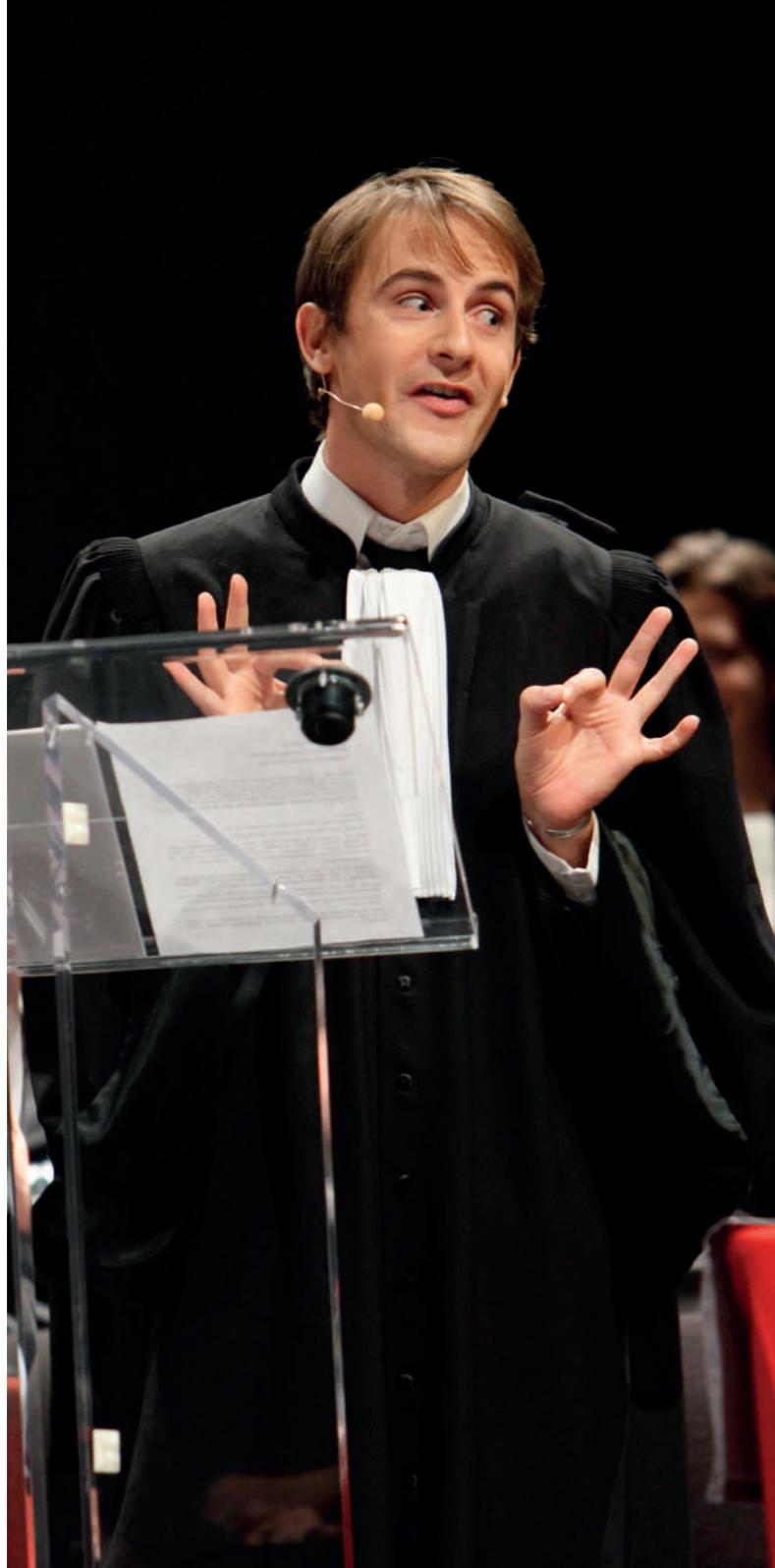
Et en sus tous deux décorés de l'Ordre National du Mérite ! Ah les parents, ils étaient fiers.

Et Jean...Jean qui, comme le vilain petit canard de cette glorieuse fratrie, (meskin le pauvre !) tente comme il peut d'attirer l'attention sur lui. Constat malheureusement récurrent en matière de mineurs délinquants.

De son enfance, il a gardé sa taille : taille qui lui a ouvert les portes du cinéma. Enfin, les portes... plutôt l'entrée de service...voire le monte-charge ! Il l'avoue lui-même : « *quand j'ai commencé, il n'y avait pas encore de créneau "petit gros" »*. Ce créneau il l'a pris et il l'a assumé. Mais force est de constater que cette voie le privait d'emblée de la tête d'affiche.

Pour lui jamais de rôle de jeune premier, de héros, de prince fringant à la chevelure flamboyante !

Pour lui jamais de Rodrigues, de Perdican ou de Ruys Blas, luttant pour l'honneur, pour un royaume, pour l'amour d'une reine... Jamais d'Ophélie, d'Elvire ou de Chimène, embrassée fougueusement au clair de lune... Tout au mieux une vieille Marthe VILLALONGA l'accueillant d'un : « *t'étais ou feignant ? Et t'as vu dans quel état que t'es poivrot ?* » Bref, jamais de « *To be or not to be* » pour BENGUIGUI !



Des esprits mal avisés et pernicious souligneront l'impossibilité de l'imaginer en soldat intrépide, au treillis maculé, pataugeant dans la gadoue sans penser à un documentaire de Chasse et Pêche sur la piste de la gallinette cendrée. De même, impossible de le revêtir d'une armure étincelante de preux chevalier, sans l'associer automatiquement à une couscoussière.

Point de héros pour lui... Non ! Toujours le petit vicieux énervé qu'il soit simple voisin, commerçant de quartier ou trafiquant international. Toujours ce petit homme nerveux, épris de pouvoir, la Rolex en or au poignet... Ah là par contre, ça me rappelle un premier rôle mais lequel... Passons...ça n'a pas dû être brillant !

Mais la véritable bravoure ne serait-elle pas finalement d'endosser film après film les traits des plus infâmes salopards, des plus viles ordures ? Ces mêmes salauds sans lesquels finalement ces héros connaîtraient moins de rayonnement et de gloire.

A bien y réfléchir, plus l'ennemi est laid et bête, plus la victoire est facile. Car « à vaincre sans

péril, on triomphe sans gloire. », n'est-ce pas ? Et puis, ce vilain, ce grincheux, souvent caricatural, ridicule, trouillard... Bon, je vous l'accorde, lâche ! Madame l'Avocat Général ! n'est-il pas plus proche de nous qu'aucun chevalier blanc ne le sera jamais ? « *DIEU est mort* » et les héros n'existent plus.

L'escroquerie ne résiderait-elle pas dans cet espoir vain que les braves sont encore parmi nous ?

Je vous l'assure : ses seconds rôles reflètent une humanité bien réelle. La colère, l'envie, la jalousie, la peur, sont des sentiments plus courants que le courage et l'altruisme.

Êtes-vous souvent témoin d'actes de bravoure ou même de civisme ? Et nous ? Et nous, que faisons-nous à la vue de cet homme fouillant nos poubelles la nuit venue ? Que faisons-nous à la vue de cette jeune femme, mendiant, son bébé dans les bras ? Notre quotidien offre bien peu de héros en vérité. Les grandes victoires n'existent plus. Seuls les combats du quotidien menés par une poignée de convaincus, de militants ou de simples citoyens permettent de croire qu'il y encore du bon



en nous. Car même dans nos démocraties, il y a des résistances à opposer.

Rappelez-vous Mirabeau... Mirabeau qui disait « la résistance est le devoir, et ne peut s'appeler révolte. » Je pense à cette institutrice qui refuse aux policiers l'accès de sa classe pour protéger l'enfant d'émigré reconduit à la frontière ! Je pense à ces journalistes qui risquent leur liberté parfois au péril de leur vie. Alors, je repose la question : où est l'escroquerie ?

Dans l'interprétation de ces odieux personnages (malgré tout sympathiques) où dans cette croyance naïve que les héros, ces premiers rôles, seront toujours là pour nous en débarrasser ?

Madame l'Avocat Général appelle à l'escroquerie au prétexte que mon client lui paraît faux, inconnu, fuyant... Et pourtant, il est partout et bien identifiable.

Ne vous en déplaise Madame l'Avocat Général : « on a tous quelque chose en nous de BENGUIGUI ». Et le 7^{ème} Art ne s'y est pas trompé.

De par sa simplicité et sa discrétion, Jean BENGUIGUI s'inscrit dans la veine de ceux qui sans être des monstres sacrés, demeurent de grands acteurs. Au cinéma, éternel Sancho PANZA des plus grands. Sa présence, bonhomme et modeste, permet à ceux-là d'être dans la lumière ; sans qu'il ne se plaigne, JAMAIS, LUI, de rester dans l'ombre.

Gérard DEPARDIEU, Josiane BALASKO...Gad ELMALEH...Mickael YOUN... : autant de Zorros qui doivent tout à leur BERNARDO-BENGUIGUI !

Je parlais tout à l'heure d'intellectuel, et je n'ai pas oublié votre sourire condescend à ce moment-là, Madame l'Avocat Général. Avec quelle suffisance vous avez appelé ses rôles insignifiants dans des nanars de seconde zone... Toujours cette odieuse manie de l'étiquetage !

A l'effort de diversifier, nous cédon à la facilité de tout compartimenter. Jamais de véritable personnalisation ! Un travers que même notre Justice connaît ! Et vous la première, Madame l'Avocat

Général !

Vous avez oublié un peu vite ces films moins populaires, certes, mais plus engagés, qui plaisent plus aux critiques de Télérama qu'aux lecteurs de Télé Z. Ce n'est pas ma faute si vous ne regardez que TF1 !

Des camisards aux maquisards : il interprète des bribes du passé souvent condamnées à l'oubli par notre mémoire. Et quand bien même !

Jean BENGUIGUI n'est pas seulement ce trafiquant d'armes ou d'ivoire, ce valet mafieux, cet érotomane cocaïnomane, ce cafetier vénal et véreux. Il est aussi ce grand-père aimant, ce cuisinier jovial, ce commissaire aigri mais chevronné... Un homme entier : amoureux de la vie et du bon mot bien tourné : un poète !

Un jour, historien dans "COCO" (je cite) : « si on était au 17^{ème} siècle, je te nique ta race en duel » ;

Le lendemain, romantique dans « Ma vie est un enfer » (je cite de nouveau) : « Les filles comme ça, au physique rébarbatif, c'est souvent des affaires au plumard » ; Plus tard, un politologue avisé lorsqu'ici même, sur ces planches, il tient le rôle phare dans cette pièce au titre aussi élégant qu'évocateur : « La République de Mek Ouilles », et qu'il pose au Préfet cette question plus que d'actualité : « Est-ce que vous n'auriez pas intérêt à ôter le droit au travail de la liste des droits de l'homme ? » Intellectuel, je vous dis.

Les planches d'ailleurs, à l'inverse du cinéma, lui offrent la part belle. De Shakespeare à BRECHT en passant par MUSSET et TCHEKHOV, mon client démontre là une vérité qui vous a échappé.

Au théâtre, le comédien se révèle, se donne, se met en danger. Il n'y a plus d'écran, pas de séances de rattrapage, pas de montage. C'est le moment de vérité pour lui, le moment de sa vérité artistique.

Car les planches font aussi, souvent, la différence entre le monstre sacré et le grand comédien.

Dans cet exercice, pas d'imposture, pas d'escroquerie selon vos propres mots. Cette vérité, cette sensibilité, les avez-vous seulement effleurées au cours de votre réquisitoire.

A brûler les planches, celui-ci s'est donc attiré les foudres du Parquet... De là à ce qu'il soit condamné à la peine plancher, il n'y a qu'une latte !

D'ailleurs, c'est presque inhabituel... Pour une fois que le ministère public n'apporte pas son soutien à une personnalité...

Jean BENGUIGUI est pourtant le premier acteur à comparaître devant cette Cour, signe du peu d'intérêt qu'a le PARQUET pour les vrais hommes de culture, leur préférant sans doute les voltigeurs de la finance, les détrousseurs de vieille dame fortunée...

Cela dit, il est vrai le travail d'investigation n'est pas simple... les fausses pistes sont nombreuses !

Et même à l'occasion de personnages plus sérieux, la comédie n'est jamais loin. J'en veux pour preuve le Banquet de Platon, porté à l'écran en 1989... Jean BENGUIGUI est Appolodore. (Allez un effort, Monsieur le Président, nous étions convenus que même sans Ministre, nous persistions dans la culture cette année !)

Rappelez-vous ! Appolodore ! Ce narrateur chargé de rapporter le récit d'une réception où l'illustre SOCRATE a notamment discoursu. L'aventure semble belle par son sujet et son époque. Et pourtant... Pourtant là encore le naturel revient au galop.

Première scène : apparition de mon client.

La mer à mi-mollets, perdu dans un amas de tissu informe et surabondant, à la pilosité surnaturelle (en bas, au milieu, en haut... oui oui à l'époque même en haut !) La spectatrice, voire le spectateur, qui attendait l'apparition d'un jeune éphèbe grec (blond et athlétique... un peu comme moi...) doit se résigner à un

ersatz transsexuel de Vénus, sortant des eaux, engoncée dans une défroque même invendable au marché Saint Pierre. Le second rôle étant ainsi posé, naît alors l'espoir d'un premier rôle grandiose ! D'un SOCRATE charismatique ! Ce grand philosophe de l'Antiquité : précurseur de la matière, ne peut être que majestueux dans sa tunique et assagit par une barbe immaculée ! L'attente est de courte durée. L'espoir aussi... Philippe LEOTARD, la tête d'un lendemain de fête et la démarche aussi assurée qu'un octogénaire.

Vous accusez mon client de tuer le 7^{ème} Art. Mais si mort il y a, parlez-moi de suicide, pas de meurtre ! Et puis ce grand écran que vous persistez à considérer comme une victime, je trouve au contraire qu'il lui rend bien service ! Là où de soi-disant grands acteurs ne se reconnaissent que dans le drame, Jean BENGUIGUI s'emploie à une forme d'exercice plus louable et salutaire : insuffler ne serait-ce que momentanément un peu de légèreté dans la vie et susciter le rire.

Et finalement... Le véritable défi ne réside-t-il pas là ?

Mettre entre parenthèse, l'espace d'un moment, un quotidien parfois difficile à endurer. Et, en la matière, Jean BENGUIGUI se révèle être un véritable guide. Moi-même, depuis que je le connais, lorsque j'ai un coup de cafard : je l'appelle. Une poignée de main chaleureuse puis, à mon bureau, il s'assied. Un échange de regards furtifs. Il me donne la permission. Je me lève, me place à ses côtés, et colle mon oreille sur cet espace vierge... comme l'on fait avec un coquillage. Les yeux clos : j'entends. D'abord rien. Puis, il me semble percevoir le son de la mer, le grincement mélancolique des felouques dans le port d'Oran. Les bruits de la CASBAH. Le goût tant mérité d'une figue de barbarie. Avec un effort, je sens presque la menthe et la coriandre.

Un silence, puis un clap, « on tourne ! », le ronronnement des caméras. Encore un silence. Et je me vois, je me devine. Dans une obscurité brisée

brutalement par cet écran lumineux et l'apparition de Jean Mineur « Médiavision 01 46 20 00 01 ! »

Le voyage débute. Avec lui, mes premiers émois, des larmes versées anonymement dans le noir...

La colère aussi ! contre cette éternelle choucroute capillaire devant moi qui ne m'a jamais permis de lire un seul sous-titre de ma vie !! C'est pour ça que, comme tous les petites, je déteste Woody Allen ! J'ai jamais rien compris ! Y'a que des dialogues, pas d'action ! Blablabla : on ne comprend rien... ! Et surtout, j'entends des rires...et encore des rires. Je reviens à la réalité et ce souvenir suffit à me faire sourire. Jean BENGUIGUI c'est mon coquillage à moi, mon petit bulot. Cette sensation-là je la souhaite à tous. Allez... ! Même à vous Madame l'Avocat Général !

D'ailleurs, votre propre enceinte n'est pas dépourvue de comédie ! Ce vaudeville que vous appelez « affaire BETTANCOURT » et dont les prochains épisodes se dérouleront probablement côté Cour.

Ce criminel arrivant dans un fourgon de police et, trouvant certainement le temps trop long, repart à pied, par la porte principale, sans attendre le délibéré de la Cour d'Assises...

Ce fidèle compagnon de l'homme promu au rang de témoin majeur dans une instruction criminelle... Et la poésie est partout également ! D'un « casse-toi pov'con » à la « fellation » économique et autres « empreintes génitales » : nos intellectuels ne sont décidément pas en manque d'inspiration ! Aaah mais je comprends mieux la comparution de mon client ! Il a entièrement sa place ici !

En conclusion, ce que vous pourriez reprocher à mon client ce n'est pas une imposture mais une dualité.

Ce que vous n'arrivez pas à saisir, Madame l'Avocat Général, c'est qu'il n'usurpe pas l'identité d'un autre. Il est tous ces autres à la fois ! D'un côté, le bouffon infâme toujours au second plan !

(Si, si, Jean ! Faut ce qu'il faut !) Et de l'autre ce grand discret amoureux des planches, de la vie et

pourquoi pas préoccupé de la nôtre. (oui...et aussi... de la vôtre M^{me} l'Avocat Général).

Il y a, chez lui, cette cohabitation de deux personnalités souveraines, à l'image de ces deux lions légendaires qui ont donné leur nom à sa ville natale : ORAN. Le lion n'emporte pas votre conviction ?! Vous auriez sans doute préféré un animal moins noble et plus commun ? L'albatros conviendrait vraisemblablement mieux à l'idée que vous vous faites de celui-ci !

Souvenez-vous !

*« Ce voyageur ailé, comme il est gauche et veule !
Lui, naguère si beau, qu'il est comique et laid !
L'un agace son bec avec un brûle-gueule,
L'autre mime, en boitant, l'infirme qui volait !
Le Poète est semblable au prince des nuées
Qui hante la tempête et se rit de l'archer ;
Exilé sur le sol au milieu des huées,
Ses ailes de géant l'empêchent de marcher. »*

J'en conviens ! Mon client n'est pas BAUDELAIRE et tient plus de la poule d'eau que de l'albatros. Mais le propos est le même ! De la même manière, vous tentez par vos critiques et vos moqueries de faire de celui-ci un énième artiste maudit ! Peine perdue, Madame l'Avocat Général ! Par son déferrement, votre fait en réalité, il a au contraire tout gagné ce soir !

Par vos poursuites, vous lui donnez ce que vous lui reprochez de n'avoir jamais eu : un premier rôle ! Par sa comparution, vous lui offrez sa cérémonie ! Lui, si féru de faits divers et de trames judiciaires, le voilà ravi !

Cette salle d'audience sera son Palais des festivals, Monsieur le Président sa Jeanne MOREAU et votre peine sa récompense ! (T'inquiète Jean, je gère) Une inscription en lettre d'or sur son casier judiciaire : voilà sa palme ! Condamnez-le, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs de la Cour ! (T'inquiète Jean, c'est dans la poche)

Condamnez-le et vous le consacrerez !

DROIT DE RÉPONSE DE L'ACCUSÉ

JEAN BENGUIGUI

Bon, j'ai relevé énormément d'inexactitudes évidemment, de la part de l'accusation. D'abord, je voulais vous dire que je suis très content d'être parmi vous ce soir parce qu'il y a une moto-taxi qui est venue me chercher tout à l'heure au studio où je travaillais, et on m'a dit : « Tu vas aller au tribunal » et... je ne savais pas si le tribunal de Nanterre fonctionnait toujours...

Alors quand je l'ai vu prendre le périphérique et que j'ai vu qu'on est passés près de la porte de la Chapelle, je me suis dit : ça y est on est délocalisés à Lille. Après on a vu A10, là je me suis dit : on va peut-être nous envoyer à Bordeaux. Puis après, l'autoroute du Centre,... ils ne vont pas quand même pas aller jusqu'à Vichy...

Je suis très heureux d'être parmi vous ce soir, pour montrer que cette justice fonctionne encore ici, quoiqu'en raconte la presse. Enfin ce qu'on dit, ce qu'on écoute... la presse dit des choses terribles sur ce tribunal. Et j'ai trouvé l'attaque de madame l'avocate générale, une femme si belle, si délicieuse comme ça au premier abord, mais d'une férocité ! Une férocité de grande, vous voyez ce que je veux dire ? Parce qu'attaquer les gens sur la taille, quand on mesure 1,85 pour 55 kilos, ce n'est pas beau.

Je ne l'ai pas interrompue de peur de la déstabiliser. Et heureusement, je me suis dit : ça y est, mon défenseur va, va parler d'autre chose. Et ben non ! Et là, j'ai compris ce vieil adage qui dit qu'il vaut mieux se méfier de son défenseur que de son accusateur. Parce qu'avec sa rhétorique brillante, sa voix d'un futur ténor du barreau, parce qu'il chante bien, il chante le Droit très bien... Ce garçon n'a pas été plus gentil, en fait ! C'était quand même, si vous voulez, une espèce de passage à tabac !

Ça me rappelle quand j'ai commencé à jouer au rugby, on m'a dit : « Tiens, tu vas jouer talonneur ». J'ai joué dans le Sud-Ouest il y a très longtemps... Alors on répond : oui, d'accord. Et puis, en fin de compte, vous êtes au milieu de la mêlée et c'est tous les joueurs qui vous tapent dessus. Vous voyez ?

Donc je n'ai pas vécu ce soir une expérience extrêmement difficile parce que... jamais personne n'avait osé parler de moi comme ça ! Parce que le petit gros bonhomme, c'est très violent, très très violent. On a frôlé l'incident d'audience ! Et si quelqu'un dans ma vie privée me dit tout ce qu'on m'a dit ce soir, je lui casse la gueule !

Mais devant la solennité de cette Cour réunie,... où même dans le public c'est bourré d'avocats. C'est incroyable, je n'ai jamais vu ça, un tribunal..., chez nous on appelle ça le corporatisme, vous savez, quand les acteurs jouent les acteurs..., c'est d'ailleurs le public le plus difficile qui soit. Parce qu'entre vous vous êtes terribles ! Nous, les acteurs, on ne s'aime pas beaucoup mais alors vous...

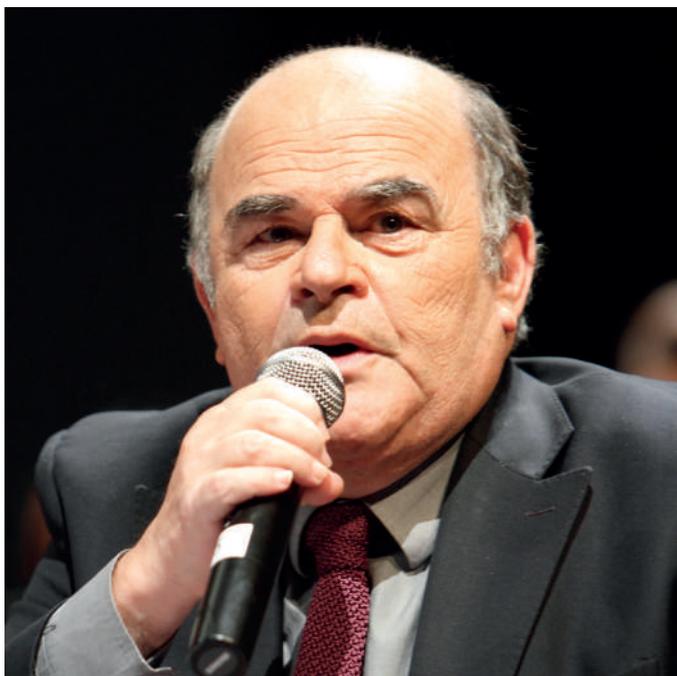
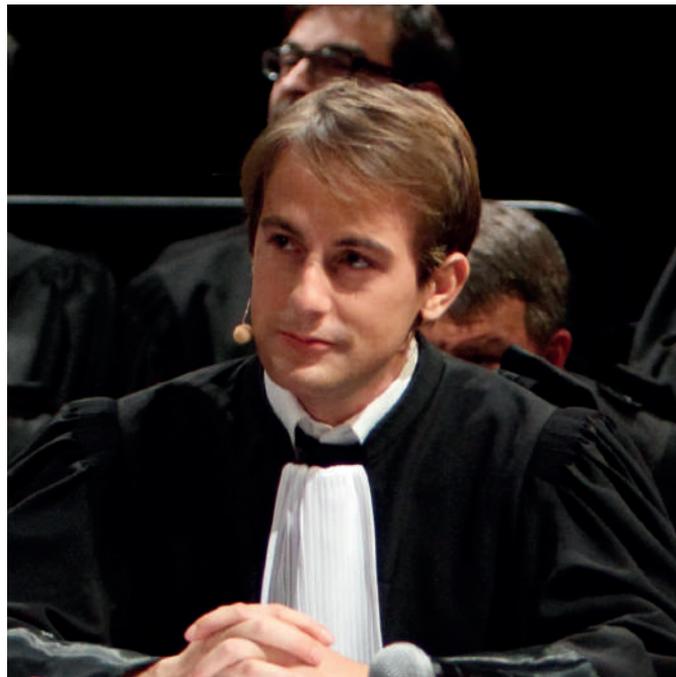
Heureusement que, paraît-il, il y a des bâtonniers qui font le mur de Berlin, qui font l'ONU, qui font comme ça des chevaux de frise pour éviter que les avocats dans cette cour-même, paraît-il,... certains ont failli en venir aux mains. Mais heureusement que Monsieur Dutheil, le bâtonnier Dutheil, paraît-il, a joué les casques bleus de manière admirable.

C'est pour ça que sous la protection du bâtonnier de la Cour, en fin de compte, j'espère pouvoir me sortir de cette soirée sans grands dommages physiques. Merci beaucoup.





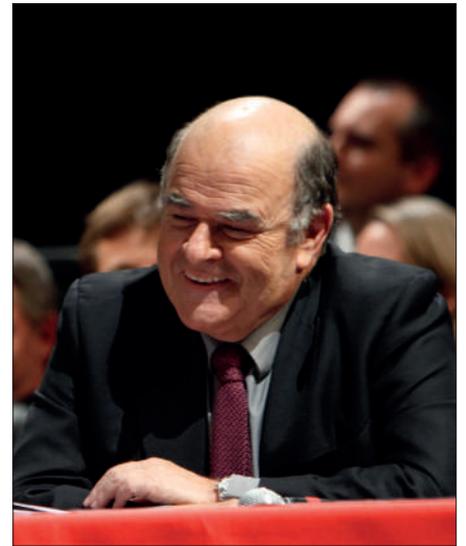




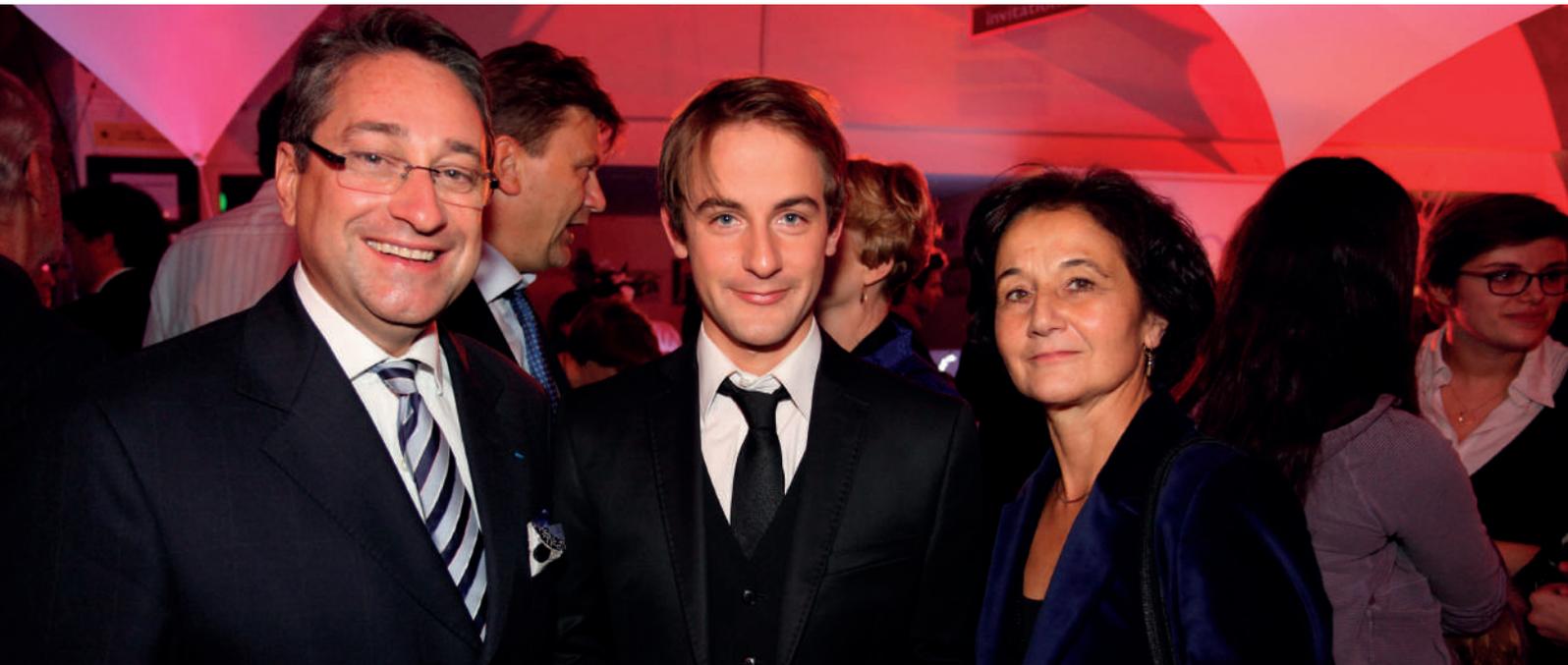














MENTIONS LEGALES

Toute reproduction ou transmission, même partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans autorisation écrite des auteurs – détenteurs des droits :

- *L'Ordre des Avocats du Barreau des Hauts-de-Seine concernant les discours des (Anciens) Bâtonniers ;*
- *L'Association des Secrétaires et Anciens Secrétaires de la Conférence du Barreau des Hauts-de-Seine concernant les discours des (Anciens) Secrétaires de la Conférence ;*
- *Les Invités, chacun pour ce qui le concerne, concernant les droits de réponse des Accusés ;*
- *Monsieur Philippe CLUZEAU concernant les photographies.*

Conception et réalisation

Un grand merci à ceux sans lesquels cette collection d'ouvrage n'aurait pas pu voir le jour :

- *Monsieur le Bâtonnier Vincent MAUREL pour l'Ordre des Avocats du Barreau des Hauts-de-Seine ;*
- *Maître Antoine CHRISTIN pour l'Association des Secrétaires et Anciens Secrétaires de la Conférence du Barreau des Hauts-de-Seine ;*
- *Monsieur Pierre MARKHOFF et Madame Cyriane VICIANA pour LEGI TEAM.*

ISBN : 978-2-913463-66-0



PHOTON SPRECKELSEN

**Ordre
des Avocats**
Hauts-de-Seine

ASSOCIATION DES
SECRETAIRES ET
ANCIENS SECRETAIRES
DE LA CONFERENCE
DU BARREAU DES
HAUTS-DE-SEINE